

Au 20 septembre, une pousse d'herbe inférieure de 8 % à la normale

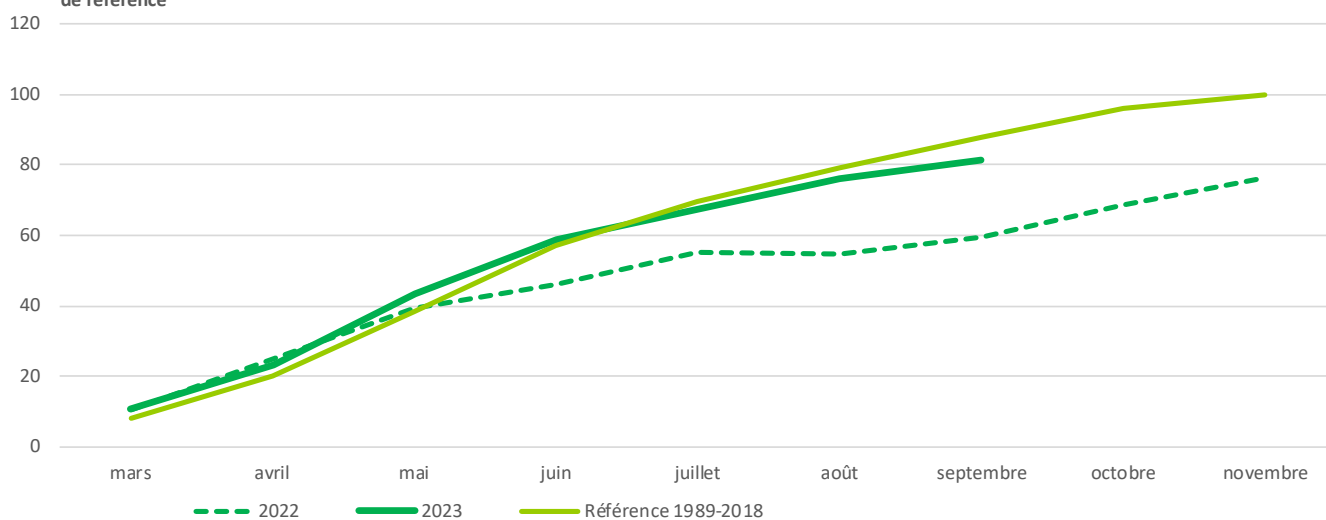
Au 20 septembre 2023, la pousse cumulée des prairies permanentes au niveau national est inférieure de 8 % à celle de la période de référence 1989-2018. La situation est contrastée sur le territoire, avec un déficit qui s'accroît dans le quart Nord-Est du Massif Central et un excédent qui s'accroît en Normandie. Excepté dans le tiers Nord-Ouest de la France, le manque de pluie et les récentes chaleurs ralentissent la pousse.

Une pousse inférieure à la normale

Au 20 septembre 2023, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 8 % la moyenne observée sur la période de référence 1989-2018. La production nationale atteint 81 % de la production annuelle attendue, soit 7 points de moins que la moyenne de référence normale : après un début de campagne favorable, la situation se dégrade depuis début juin. Elle demeure plus favorable qu'en 2022 marquée par une sécheresse historique.

Figure 1 : évolution de la production des prairies permanentes

% de la production annuelle
de référence



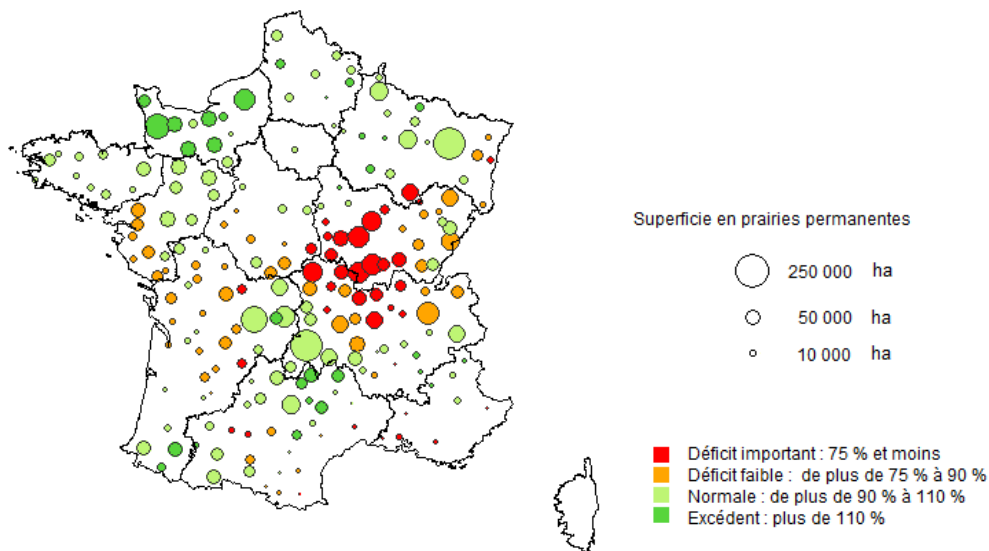
Sources : INRAe, Météo France, SSP

Une pousse fortement déficitaire dans le quart Nord-Est du Massif Central

Le manque de pluie et les récentes fortes chaleurs aggravent la situation dans le quart Nord-Est du Massif Central où le déficit de pousse est désormais important, atteignant localement jusqu'à 50 % par rapport à la référence 1989-2018. Au Sud du Massif-Central, les pluies du début d'été ont été profitables aux prairies dont la pousse cumulée est normale voire excédentaire. Dans le tiers Nord-Ouest de la France, la situation est favorable, notamment en Normandie où la pousse est excédentaire.

Au 20 septembre, la production d'herbe est fortement déficitaire dans près de 20 % des surfaces de prairies permanentes, dont la moitié se situent dans les régions fourragères (RF) de Bourgogne et un tiers dans celles d'Auvergne-Rhône-Alpes. En prenant en compte les prairies où la pousse est faiblement déficitaire, c'est 40 % des surfaces de prairies pour lesquelles la production est inférieure d'au moins 10 % à la production de référence. À l'inverse, 15 % des surfaces de prairies ont une pousse excédentaire, dont la moitié se situent en Normandie.

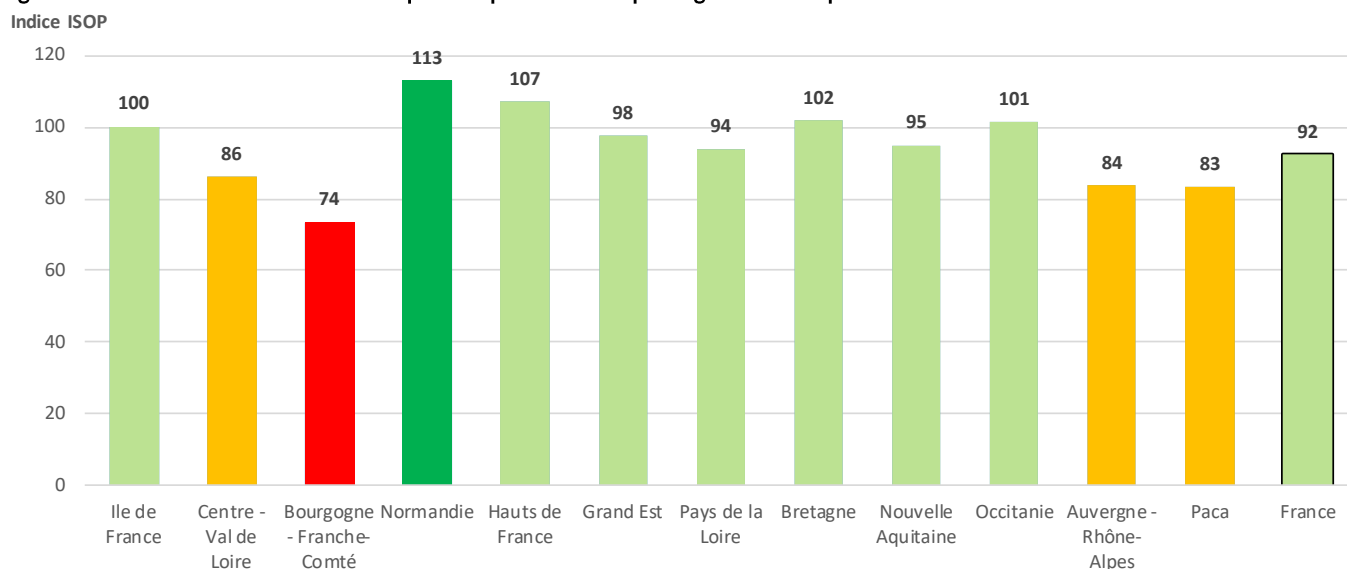
Figure 2 : indicateur de rendement des prairies permanentes par région fourragère (RF) au 20 septembre 2023



Note de lecture : l'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de la campagne et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. La taille des pastilles est proportionnelle aux surfaces en prairies permanentes de chaque RF.

Sources : INRAE, Météo France, SSP

Figure 3 : indicateur de rendement des prairies permanentes par région au 20 septembre 2023



Note de lecture : L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop en France est à 92,4 au 20 septembre 2023, soit une pousse cumulée inférieure de 7,6 % à la pousse "normale" sur la même période (codes couleur tels que définis dans la légende de la figure 2)

Sources : INRAE, Météo France, SSP

Dominique Fiche
 SSP – SDSAFA - BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires – couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAe et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives**.

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, **faiblement déficitaire** si l'indice est compris entre 75 et 90, **fortement déficitaire** si l'indice est inférieur à 75.

Calendrier de publication des infos rapides – Prairies :

Avril - mai - juin - juillet – août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

La guide méthodologique ISOP est disponible dans l'espace « Sources, définitions, méthodes » ou directement sur [Guide d'utilisation d'ISOP](#)



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2023